

LETTRE OUVERTE AUX MEMBRES DU CONSEIL DE REGULATION DE L'ARMP

Mesdames et Messieurs les membres du conseil de Régulation, je vous ai interpellé sur la situation préoccupante de l'ARMP.

J'ai été reçu par trois de vos collègues dont : 1 représentant de l'administration, 1 de la société civile et 1 du secteur privé.

Mesdames et Messieurs les membres de Conseil de Régulation, je suis au regret de constater que la situation des travailleurs illégalement renvoyés de l'ARMP sans notification d'acte de licenciement et la dilapidation des fonds de cette institution par Monsieur Jonas Mukemba Kadiata Directeur Général ne vous interpelle guère.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Régulation pourquoi ce silence de votre part ?

Votre mandat de conseiller s'achève au mois Novembre 2017 nous attendions de votre part un sursaut de responsabilité pour faire respecter les textes réglementaires de l'ARMP pour les quels vous aviez les prérogatives et les capacités. Pourquoi avez-vous peur d'agir et de prendre vos responsabilités ?

Il est respectueux dans ces genres de situation si vous êtes empêchés d'agir et d'assumer correctement vos obligations professionnelles de démissionner.

Au mois de juin 2017, lors de la prise de fonction de Monsieur Jonas l'ARMP disposait dans son compte N°201100307 domicilié à la banque centrale près de quatre (4) milliards de francs guinéens, un autre compte a été ouvert par Monsieur Jonas dénommé sous compte de l'ARMP qui a été crédité d'un montant de quatre (4) milliards cinq (5) cents millions de francs guinéens accordés par le Ministère de l'économie et des finances au titre d'une subvention pour régler les arriérés de salaires du personnel pour une période de 7 mois et le fonctionnement de l'ARMP.

Avez-vous un jour exercé votre pouvoir de contrôle sur la gestion de ces montants ? Pourtant le décret 167 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP vous donne toutes les prérogatives

A cet égard je vous interpelle encore une fois sur la dilapidation de ces fonds dont s'est rendu coupable le Directeur Général pour lequel vous êtes tout à fait au courant.

De ce qui précède, en ne faisant rien, vous vous rendez parfaitement complices et coupables de détournement des fonds de l'ARMP au même titre que le Directeur Général.

Nous avons l'espoir qu'un Conseil de Régulation composé de 9 membres dont : 3 de l'Administration publique 3 de la société civile et 3 du secteur privé aurait parfaitement administré cette structure, malheureusement la réalité en est tout autre.

Mesdames et Messieurs les membres de Conseil de Régulation le sens de ma démarche est de sauver l'argent public et de récupérer mes droits liés à mon contrat à durée indéterminée en cours de validité.

Dans les jours à venir je serai dans l'obligation de saisir le Président de l'Assemblée nationale, les Présidents des commissions parlementaires le Président de la cour des comptes, le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre de la Justice et les services de Contrôle d'Etat.

Il apparaît clairement que le Directeur Général de l'ARMP est entrain de dilapidé les fonds de cette institution et de faire subir un traitement inhumain, dégradant à une bonne partie du personnel sous vos yeux et sous votre responsabilité.

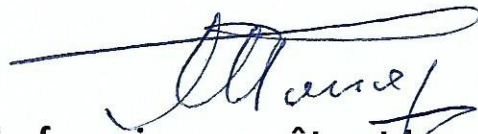
Moi, Mamadou TOURE chef service enquête et inspection est à l'ARMP en vertu de mon statut de fonctionnaire en position de détachement jusqu'au 31 décembre 2017, aujourd'hui je ne bénéficie ni de mon salaire de la fonction publique mais encore ni celui de l'ARMP depuis (16 mois) pour lequel je detiens un contrat à durée indéterminée en cours de validité ; jugez-en.

Lors de mes entretiens avec vos trois collègues j'ai eu à leurs signifier que même au prix de ma vie, j'irai jusqu'au bout pour la manifestation de la vérité et la réparation des préjudices causées à moi et aux autres collègues se trouvant dans la même situation par le Directeur Général de l'ARMP bénéficiant probablement de votre soutien et de votre complicité.

L'on est porté à croire que le Directeur Général de l'ARMP agit en toute intelligence avec vous ! C'est pourquoi je vous mets au défi de démontrer et prouver le contraire des maux que je ne cesse de dénoncer.

Conakry le 06 Septembre 2017

Mamadou TOURE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mamadou Toure', with a long horizontal stroke extending to the left.

Chef service enquête et inspection